



Mairie d'INGRANNES

10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES

Tel : 02 38 57 13 08

mairie.ingrannes@wanadoo.fr

INGRANNES le 3 avril 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

Jeudi 11 avril à 19h00

ORDRE DU JOUR :

◆ DELIBERATIONS :

- Approbation du procès-verbal du conseil précédent et élection du secrétaire de séance
- Taux d'imposition de la commune pour le budget 2024
- Compte de gestion 2023 et compte administratif 2023 du budget communal
- Affectation du résultat de fonctionnement 2023 de la commune
- Budget primitif 2024 de la commune et contributions 2024
- Compte de gestion 2023 et compte administratif du budget assainissement (collectif)
- Affectation du résultat de fonctionnement 2023 du budget assainissement
- Budget primitif 2024 de l'assainissement
- Compte de gestion 2023 et compte administratif du budget Lotissement des trois Mares
- Balisage et jalonnement de circuits de randonnée pédestre- Communauté de communes des Loges (CCL) et Comité de randonnée Pédestre du Loret (CDRP45)
- Demande de subvention au département FAPO (volet 3 bis)
- Programme culturel : demande de subvention « En scène » au Département
- Acquisition d'un tracteur pour la commune- demande fond de concours CCL
- Acquisition d'une faucheuse/débroussailleuse et demande d subvention au PETR d'Orléans-Loire-Sologne

◆ QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Éric POILANE

